h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Module crédits libres immersion* — *2023-2024*

Code
T.TS.SO354.CL280.F.23

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☑ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☑ semestre d'automne
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ français - anglais
☐ anglais
☐ français - allemand

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☑ Autres

Autres prérequis
Prérequis : Avoir suivi le module ML FEE/FTP et avoir validé le module ML FEE/FTP

Les crédits libres permettent aux étudiant-e-s de personnaliser leur parcours de formation en l'enrichissant à travers des objectifs personnels. Pour les FEE et les FTP, ces crédits sont obligatoirement liés au module libre ML FEE FTP qui consiste en une préparation d'un projet d'immersion.

- Des engagements associatifs bénévoles (voir descriptif module crédits libres individuels CL PT) peuvent être reconnus comme projets d'immersion à condition que ceux-ci aient fait l'objet d'une préparation dans le cadre du module libre ML FEE/FTP. A contrario, le suivi de cours, complémentaires à ceux prévus dans le Bachelor travail social, ne peut constituer un projet d'immersion.
- Le module de préparation au départ peut être validé comme crédits libres.

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences

1) Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2) Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier
leurs besoins en matière de professionnalisation.
3) Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
4) Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
5) Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer.

Objectifs d'apprentissage du module

• A partir d'un projet d'immersion préparé dans le Module Libre projet immersion, effectuer l'immersion en sachant adapter son projet à la réalité du terrain d'immersion.
• Parvenir à situer les méthodes du terrain d'immersion dans la méthodologie du travail social et pouvoir réfléchir à sa propre posture à cet égard.
• Exercer l'observation dans une autre réalité que celle de son terrain habituel de travail.
• Aiguiser ses capacités à questionner l'action sociale en la situant dans son contexte et en mettant en exergue ses dimensions méthodologiques et éthiques,
• Repérer les éléments liés à l'éthique de l'accompagnement professionnel qui pourraient s'avérer cruciaux dans l'immersion en les questionnant.
• Nourrir une réflexion sur ses propres valeurs et intérêts à partir des pratiques du travail social observées dans le terrain d'immersion.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

• Le contenu de l'enseignement se focalise sur la question de l'observation, l'accompagnement et ses dimensions éthiques ainsi que la négociation en lien avec le projet d'immersion. Il s'effectue en groupe classe, petits groupes et suivi individualisé.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

• Le CL ne comporte pas de cour. Les outils repérés et utilisés dans le ML sont l'observation, la prise de note, l'articulation avec des éléments théoriques propres à l'accompagnement et aux diverses dimensions qui déterminent l'agir professionnel, et enfin la construction d'un rapport écrit rendant compte de l'expérience ainsi qu'une présentation orale individuelle du projet d'immersion.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation orale et écrite.

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Le module est validé ou échoué : une notation entre A et F ne s'applique pas dans ce cas.

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant·e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant·e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation.

Notation après répétition : module validé ; F = module échoué ;

8 ***Remarques***

La réalisation du Crédit libre découle du module libre de préparation d'un projet d'immersion. La préparation a lieu au semestre d'automne (ML). Les Crédits obtenus dans le CL FEE ne peuvent l'être que si le ML du semestre de printemps a été suivi et réussi.

Intelligence artificielle

Les modalités d'usage de l'intelligence artificielle (IA) lors des évaluations sont communiquées au début du module. La latitude accordée aux étudiant·e·s concernant l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle lors des évaluations est déterminée par le(s) responsable(s) du module, en fonction des compétences à développer et du type d'apprentissage visé.
L'usage de l'intelligence artificielle peut être autorisé ou interdit selon les directives du module. Dans le cas où son emploi est toléré, les outils utilisés et les raisons de leur recours (corrections, explications, reformulations, traductions, inspirations) doivent être clairement indiqués. Tout manquement aux consignes établies sera considéré comme une tentative de fraude et entraînera un échec au module.

9 ***Bibliographie***

Les ressources bibliographiques doivent être trouvées par l'étudiant-e.

10 ***Enseignant·e·s***

Cambi Enrico
Kramer Nicolas

Responsable de module *

Nicolas Kramer

Descriptif validé le *

16.09.2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière